



# Apprenti-moniteur(trice) Programme de formation *cours/stages*

## **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir 14 ans avant le 1 janvier 2017.

Avoir complété le niveau Aventure 1.

Être disponible les 28-29 et 30 décembre 2016 (dates et plage horaire à confirmer).

Être disponible tous les week-ends (samedis et dimanches) du 14 janvier au 12 mars 2017.

### **ÉVALUATION DES APPRENTIS**

Une formation aura lieu fin décembre (présence obligatoire); elle comporte 2 volets :

- 1- Évaluation des aptitudes sur neige et subdivision de groupes de formation (plage horaire de formation en fonction du groupe assigné)
- 2- Courte session informative et distribution des uniformes

Durant cette période, si le candidat a une attitude qui s'écarte des philosophies de l'École de Glisse, ou qu'il ne démontre pas les aptitudes requises, l'École se réserve le droit de lui refuser la participation au programme.

### **PROGRAMME DE FORMATION**

9 sessions de formation sont offertes à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle apprendra les bases de l'enseignement du ski, de la communication et des interactions avec les jeunes, du service à la clientèle, en plus d'améliorer sa technique. Il devra également compléter un minimum de 5 stages d'observation durant les 9 semaines de formation. L'apprenti recevra son horaire de stage par courriel au fil de la saison.

### **UNIFORME**

L'École de glisse SUTTON fournit un manteau gratuitement au participant pour la saison.

Celui-ci devra être porté avec respect et devra être maintenu propre en tout temps.

Il est strictement interdit de fumer lorsqu'en uniforme.

Le manteau sera remis à l'apprenti moniteur lors de la formation du 30 décembre et celui-ci devra être rapporté au comptoir de l'École de glisse à la fin du programme.

### **CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE**

L'apprenti-moniteur, en tant que représentant de l'École de glisse, se doit de respecter le code de conduite en montagne en tout temps. Nous ne tolérerons aucun écart de conduite du participant (hors-piste, ski dans une piste fermée ou encore non-respect envers les clients et ses confrères).

### **ACCES AUX REMONTÉES**

L'apprenti a la responsabilité de se procurer sa passe de saison ou un forfait de billets (voir la carte-école). Le cout du billet n'est pas inclus dans le frais d'inscription au programme de formation

### **PER DIEM**

À la fin de la saison, l'apprenti-moniteur recevra un per diem de 10\$ par stage d'observation complété, jusqu'à concurrence de 5 stages.

### **Pour vous inscrire :**

Communiquez avec nous à [ecole@montsutton.com](mailto:ecole@montsutton.com) ou au 450-538-2545, opt. 2.